



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Audition parlementaire aux Nations Unies

***Mobiliser les appuis politiques et élaborer
des mesures inclusives pour une reprise
durable***



Salle de l'Assemblée générale

17 et 18 février 2022, New York

Programme

Modératrice : Anne Marie Goetz, Center for Global Affairs, Université de New York

Jeudi 17 février	
10 h 00-10 h 20	Allocutions liminaires
	M. Abdulla Shahid , Président de la 76 ^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies M. Duarte Pacheco , Président de l'Union interparlementaire
10 h 20-13 h 00	<i>L'accroissement des inégalités économiques, une menace pour le développement durable : causes et solutions envisageables</i>
1	Le fossé entre riches et pauvres, rendu encore plus criant par la pandémie de COVID-19, constitue un obstacle majeur à la restauration du contrat social entre les citoyens et entre ces derniers et les institutions gouvernementales. Trop souvent, l'intérêt personnel prévaut sur l'intérêt général. L'esprit de compétition imprègne toutes les sphères de la vie économique et sociale. Dans le débat public, les individus sont souvent désignés par des termes économiques tels que "capital humain" ou "consommateurs", et non comme des êtres humains bénéficiant de droits économiques, sociaux, culturels et politiques. Alors que la richesse est concentrée dans les mains d'une poignée d'individus, la grande majorité des citoyens voient leurs salaires stagner, leurs conditions de travail se dégrader et leur protection sociale s'éroder. Les femmes, qui représentent 70 pour cent des personnes pauvres à travers le monde, sont les plus durement touchées. Malgré les mesures de relance économique prises en réponse à la pandémie de COVID-19, on assiste dans de nombreux pays à un retour des politiques d'austérité qui pénalisent les plus vulnérables et favorisent les plus aisés. Axes de réflexion : • Quels sont les causes des inégalités économiques et quelles mesures peuvent être prises pour changer la donne ? • Quel rôle l'exécutif devrait-il jouer pour redonner des chances égales à tous ? Intervenants Mme Olga Maria del Carmen Sanchez Cordero, sénatrice, Présidente du Sénat, Mexique

	M. Collen Vixen Kelapile, ambassadeur, Président du Conseil économique et social, Représentant permanent du Botswana auprès des Nations Unies M. Pedro Conceicao, Directeur du Bureau du Rapport sur le développement humain, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Pr. Jayati Ghosh, Université du Massachusetts à Amherst, Conseil consultatif des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales
13 h 00-15 h 00	Pause déjeuner
15 h 00-16 h 30	<i>S'appuyer sur le passé pour améliorer l'avenir : l'inclusion des jeunes et l'importance de la justice intergénérationnelle</i>
2	Les jeunes sont l'avenir de la société et en constituent à ce titre une composante essentielle. Ils prennent souvent la tête de mouvements nationaux qui promeuvent la justice économique, la préservation de l'environnement et les réformes démocratiques. Et pourtant, malgré leur forte proportion, notamment dans les pays en développement, les jeunes sont souvent exclus des processus décisionnels dans de nombreux domaines, à commencer par la politique, où ils sont largement sous-représentés et tenus à l'écart. Les jeunes continuent de lutter pour des droits fondamentaux tels que le droit à l'éducation, qui est l'un des éléments essentiels du bien-être humain. Les filles demeurent particulièrement exposées à l'exploitation et aux violences sexuelles qui peuvent compromettre à tout jamais leur développement émotionnel, social et économique. Des études récentes montrent également que les femmes politiques, notamment les parlementaires, sont aussi victimes de sexisme et de violences sexuelles. Axes de réflexion : • Comment les jeunes peuvent-ils occuper la place qui leur revient dans la société ? • Comment lever les obstacles structurels qui privent les jeunes, et en particulier les jeunes femmes, d'opportunités ? Intervenants M. Julio Cesar Freire de Moraes, ambassadeur, Représentant permanent de la République de Cabo Verde auprès des Nations Unies Dr. Natalia Kanem, Directrice exécutive, Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) Mme Jayatma Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général de l'ONU pour la jeunesse (message vidéo)

16 h 30-18 h 00	<i>Ne laisser personne de côté : défendre les droits des peuples autochtones, des migrants, des personnes handicapées et des autres groupes vulnérables</i>
3	Ne laisser personne de côté signifie garantir que les individus ou groupes d'individus soient tous traités équitablement, de manière identique et pas moins favorablement que d'autres sans distinction de race, de sexe, de handicap, de religion ou de croyance, de statut économique, d'orientation politique, dans le but ultime d'éliminer toute forme de discrimination et d'injustice. Si les femmes et les jeunes sont considérés comme des interlocuteurs légitimes par les dirigeants politiques et économiques dans la plupart des pays, il n'en va pas de même pour les minorités telles que les peuples autochtones, les migrants, les personnes handicapées, les autres groupes vulnérables et d'autres encore qui doivent, dans de trop nombreux pays et à des degrés divers, lutter pour être reconnus comme faisant partie de la communauté. Trop souvent, ces groupes sont considérés comme "différents" et leurs droits bafoués du simple fait qu'ils se démarquent de la norme. Fonder la reprise sur les droits de l'homme en veillant à ce que les voix de tous les citoyens soient entendues permettra de renforcer le contrat social. Axes de réflexion : • Comment accroître la participation des minorités et quels types de partenariats stratégiques élaborer ? • Comment intégrer une approche fondée sur les droits de l'homme dans les initiatives nationales et internationales destinées à favoriser la reprise ? Intervenants M. Alfred Luis Fratti, Président de la Chambre des Représentants de l'Uruguay Mme Vanessa Frazier, ambassadrice, Représentante permanente de la République de Malte auprès des Nations Unies, Présidente de la Commission économique et financière de la 76^e Assemblée générale Mme Ilze Brands Kehris, Sous-Secrétaire générale aux droits de l'homme, Chef du Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de New York Mme Beate Andrees, Représentante de l'OIT auprès des Nations Unies à New York
Vendredi 18 février	
10 h 00-12 h 00	<i>L'égalité des sexes dans les processus décisionnels en tant qu'élément clé d'une reprise durable : un test décisif pour les politiques d'inclusion</i>
4	Bien qu'elles représentent la moitié de la population mondiale, les femmes demeurent désavantagées dans la plupart des processus décisionnels en politique, dans les affaires et au sein de la société en général. La participation des femmes aux processus décisionnels dans le monde progresse trop lentement et les reculs au niveau national ou local sont trop fréquents. Le plafond de verre est toujours aussi difficile à briser et est souvent renforcé par différentes formes de discrimination fondées sur la race, le revenu et d'autres facteurs. Et pourtant, éradiquer les discriminations à l'égard des femmes et augmenter considérablement le nombre de ces dernières au parlement, dans les conseils d'administration et aux autres postes de direction permettrait d'assurer une reprise plus inclusive pour tous, et pas uniquement pour les femmes. Cela permettrait également de

	déterminer si d'autres politiques d'inclusion sociale pourraient à leur tour améliorer la donne. Axes de réflexion : • Quels sont les obstacles à la représentation des femmes et à l'égalité des chances ? • Comment renforcer les partenariats entre hommes et femmes en politique et dans la société ? • Comment rendre davantage sensibles au genre les processus et les résultats des travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies ? Intervenants Mme Lesia Vasylenko, parlementaire, Parlement de l'Ukraine, Présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP M. Jukka Salovaara, ambassadeur, Représentant permanent de la Finlande auprès des Nations Unies Mme Asa Regner, Directrice exécutive adjointe d'ONU Femmes M. Gary Barker, Président-directeur général de Promundo
12 h 00-13 h 00	SÉANCE D'INFORMATION : Faire entendre la voix des parlements à l'ONU pour renforcer le multilatéralisme et relever les défis mondiaux
5	À partir de l'an 2000, à l'aube du deuxième millénaire, une nouvelle prise de conscience s'est faite jour, selon laquelle "les gouvernements ne peuvent à eux seuls résoudre les nombreux problèmes du monde" et qu'il importe de bâtir un système de gouvernance mondiale davantage inclusif pour mieux faire entendre la voix des "peuples" à l'ONU et dans d'autres organisations multilatérales telles que l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Dans cette optique, l'UIP a commencé à plaider en faveur d'un accroissement du rôle des parlements dans les relations internationales et à apporter une dimension parlementaire aux principaux processus de l'ONU. Au terme de consultations avec les parlements et d'autres parties prenantes, le Secrétaire général de l'ONU a publié en septembre 2021 un important rapport intitulé <i>Notre programme commun</i>, qui comprend plusieurs recommandations et dans lequel le Secrétaire général indique notamment qu'il examinera "également, en collaboration avec nos partenaires, les moyens d'améliorer la contribution des parlements aux travaux de l'ONU". La séance d'information sera l'occasion de présenter les moyens employés par les parlements et l'UIP pour peser dans les décisions onusiennes et, de manière générale, pour soutenir la mise en œuvre des accords conclus à l'ONU. Intervenants M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP Mme Cecilia Widegren, parlementaire, Parlement de la Suède, membre du Comité exécutif de l'UIP M. Francisco Duarte Lopes, ambassadeur, Représentant permanent du Portugal auprès des Nations Unies, Président du Groupe des amis de l'UIP M. Miroslav Jenka, Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les

	Amériques, Département des Affaires politiques et de maintien de la paix des Nations Unies
13 h 00-15 h 00	Pause déjeuner
15 h 00-17 h 15	<i>Respecter les engagements relatifs aux changements climatiques : l'intérêt général face aux intérêts privés</i>
6	Les conséquences de la crise climatique sur le développement durable et le bien-être humain ne cessent de s'aggraver et affectent de manière disproportionnée les populations pauvres et les plus vulnérables. Le soutien de l'opinion publique en faveur de mesures fortes pour lutter contre la crise climatique s'accroît d'année en année. Plusieurs groupes de la société civile, souvent dirigés par des jeunes et des femmes, et une vaste alliance d'organisations de défense de l'environnement et de la justice sociale font entendre leur voix dans les capitales du monde entier et lors des réunions de la COP, comme lors de la dernière édition (COP26) organisée à Glasgow. Malgré cet élan, les mesures politiques prises jusqu'à présent sont encore loin de porter leurs fruits. Cette lenteur s'explique par de nombreux facteurs, notamment l'antagonisme entre les aspirations de la grande majorité des citoyens et les intérêts solidement établis des conglomérats industriels, opposés à toute mesure visant à réduire drastiquement les gaz à effet de serre en raison du coût élevé que représente le désengagement des combustibles fossiles et l'abandon des modes de production et de consommation à forte intensité énergétique. Axes de réflexion : • Quelles réformes institutionnelles doivent être entreprises afin de garantir des mesures efficaces dans le domaine des changements climatiques ? • Comment défaire l'emprise des intérêts privés sur l'intérêt général ? • Comment les femmes peuvent-elles participer davantage aux négociations sur les changements climatiques ? • Comment intégrer les politiques sexospécifiques dans les mesures de lutte contre la crise climatique ? Intervenants M. Andries Gryffroy, sénateur, Sénat de Belgique, membre de la Commission des Affaires de Nations Unies de l'UIP M. Peter Thomson, ambassadeur, Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'océan (message vidéo) Mme Anne-Sophie Cerisola, Directrice, Équipe pour l'action climatique, Cabinet du Secrétaire général de l'ONU Mme Ligia Noronha, Sous-Secrétaire générale, Chef du Bureau de New York, PNUE Mme Elizabeth Bast, Directrice exécutive, Oil Change International
17 h 15-17 h 30	Séance de clôture
	M. Duarte Pacheco, Président de l'Union interparlementaire M. Abdulla Shahid, Président de la 76^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies